



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

COMMUNE DU GUA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 7 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle Jean Mercier sous la présidence de M. BROUHARD, Maire.

Convocation : 29/09/25

Affichage : 29/09/25

Nombre de membres

- En exercice : 19

- Procurations : 3

- Votants : 15

Etaient présents : Patrice BROUHARD ; Stéphane DELAGE ; Michel REY ; Didier DEBRIE ; Mauricette GOMEZ ; Nicole DUBUC ; Marie-Pierre BIGOT ; Béatrice PREVOST ; Ghislaine JOUANNET ; Guillaume BONDOUX ; Joël CHAGNOLEAU ; Evelyne BERUSSEAU.

Excusés : Alix SICARD a donné pouvoir à J. CHAGNOLEAU. Nathalie DEDIEU a donné pouvoir à M-P. BIGOT. Fabrice STRADY a donné pouvoir à M. BROUHARD

Absents : Emmanuelle STRADY ; Christine CHAPRON ; Alain LATREUILLE ; Laurent VICI.

Secrétaire de séance : Michel REY.

2025_10_67 Acquisition de la parcelle G1969 à l'euro symbolique

Monsieur le Maire explique que la commune est intéressée par l'acquisition d'une bande de 272 m² (parcelles G1969) située à l'intersection de la rue du pied roué et de la rue des marais neufs à Souhe et appartenant à M. Pelletier.

L'intérêt pour la commune réside dans la redéfinition des limites du domaine public communal, notamment la voirie à l'entrée du village.

M. Pelletier propose de céder la bande de 272 m² à la commune pour 1€ symbolique.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle G1969 à Souhe,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à acquérir ladite parcelle pour 1€ symbolique,
- **DIT** que les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire,
- **DIT** que les crédits seront ouverts au budget principal.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Patrice BROUHARD

Certifié exécutoire compte-tenu sa transmission par voie électronique le 10/10/25
et de sa publication le 10/10/25



Département de la Charente-Maritime

Commune de LE GUA

Propriété PELLETIER

Lieu-dit : " Souhe "

Cadastre : Section G n° 565 (en partie)

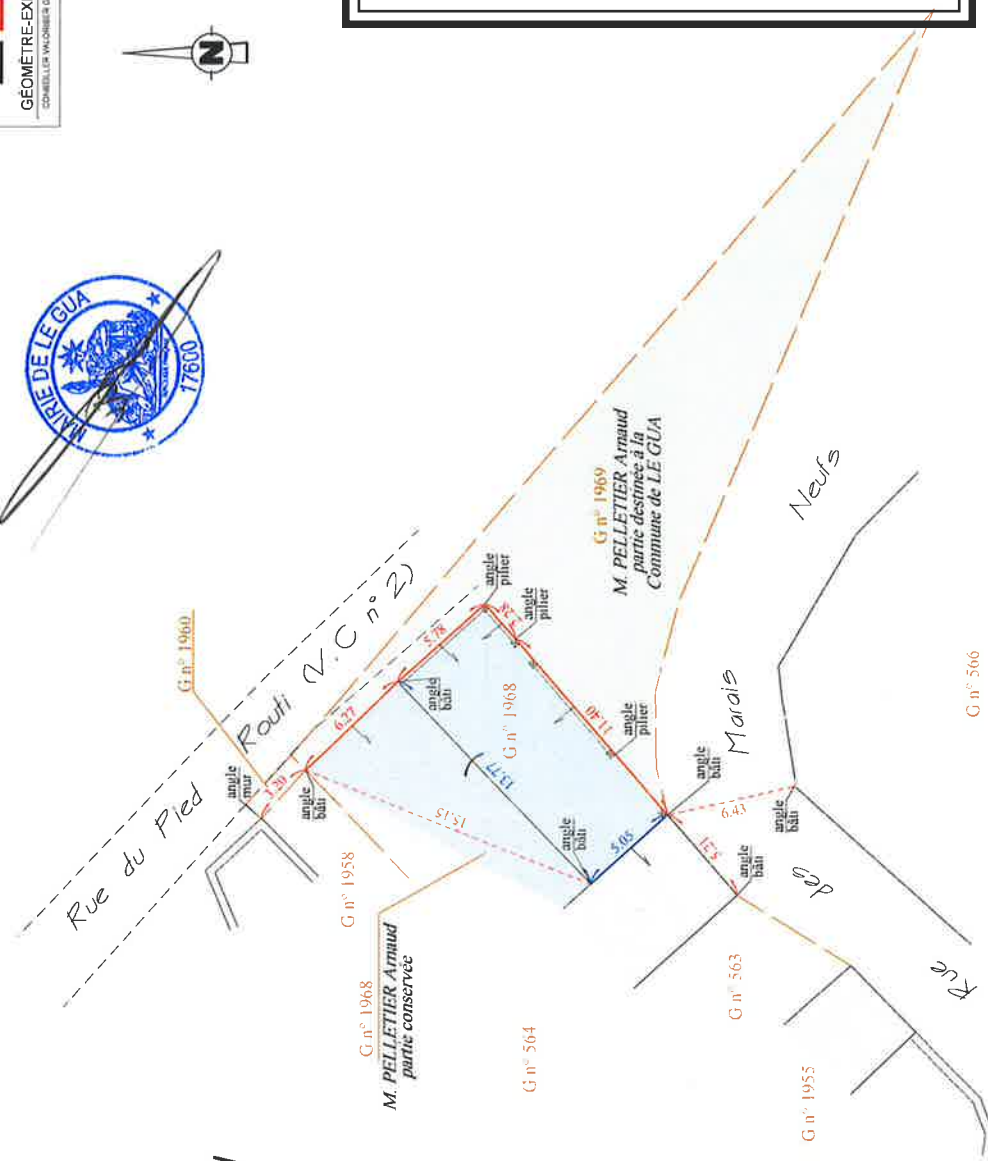
PLAN DE BORNAGE ET DE DIVISION

ECHELLE : 1/250



AR Prefecture

017-211701859-20251007-2025_10_67-DE
Reçu le 10/10/2025



LEGENDE

Application cadastrale ne valant en aucun cas limite de propriété,
pour être définitive la limite doit faire l'objet d'un bornage
contradictoire par le Géomètre-Expert.

NOTA :
- plan dressé sous réserve des servitudes existantes
- les divisions indiquées sur ce plan ne seront applicables qu'après signature d'un acte notarié
- les parcelles G n° 1958 - 1960 ont été créées suivant le Document Modificatif du Parcelaire Cadastre n°12978 et son plan de division associé établi le 22/01/2024 par M. MARCHIVILLIE Stéphane, Géomètre-Expert à Sautres.

mur privatif

Echelle graphique :
0 5 10m
Format d'édition : A3

SYNERGEO

Géomètres-Experts : T. GILLOOTS - S. MARCHYLLIE - E. MECHAIN - N. ROGER - B. BOUTGES - S. HUMBERT
Urbaniste : S. BAULAND

12, rue des Six Moulins 17320 MARENNES HIERS BROUAGE

Dossier : M25046

Ref : AG /M25046.DWG

Date 02 avril 2025

www.syner-geo.fr



synergeo
Géomètres-Experts